

LA VILLE DE TOURS RECRUTE : UN CHORISTE TÉNOR 1 SUR AUDITION POUR LE CHŒUR DE L'OPÉRA DE TOURS

OBJET DU RECRUTEMENT

La Ville de Tours procède au recrutement d'un choriste Ténor 1 pour intégrer le chœur permanent de l'Opéra. La prise de fonction est souhaitée au **8 janvier 2026**.

Le Chœur est constitué de 14 chanteurs, en 4 pupitres : 4 ténors, 4 basses, 3 soprani, 3 alti.

DESCRIPTION DU POSTE

Placé sous l'autorité du Chef de Chœur, le Choriste chante au sein d'un chœur lors de représentations à l'Opéra de Tours ou sur d'autres sites (autres opéras, festivals, ...) en fonction de la programmation des spectacles. Il participe à des animations auprès de différents publics, notamment dans les écoles, crèches, hôpitaux, ...

▪ Missions

- Chant d'œuvres lyriques au sein d'un chœur
- Apprentissage et mémorisation de la partition et de la mise en scène
- Répétition collective des œuvres
- Actions pédagogiques d'éveil musical et de présentation de l'art lyrique auprès de différents publics (jeunes publics, hôpitaux, prisons)
- Chant d'oratorios avec l'Orchestre Région Centre-Val de Loire/Tours
- Participation aux enregistrements de concerts et de représentations
- Travail, entretien et développement de son étendue vocale, de son timbre de voix, de sa résistance physique et de sa technique
- Chant en différentes langues
- Interprétation d'un rôle solo

▪ Compétences et qualités requises

- Savoir chanter en groupe et mêler harmonieusement sa voix à celles de son pupitre vocal et à celles du chœur
- Connaître et avoir des aptitudes de niveau professionnel en technique de chant lyrique
- Connaissance du solfège, aisance scénique et familiarité avec le plateau
- S'adapter aux indications du chef de chœur, des chefs d'orchestre et des metteurs en scène
- Faire preuve de pédagogie et de capacité d'adaptation au public
- Maîtriser et entretenir son instrument individuellement
- Avoir des notions de diction lyrique en langue étrangère et particulièrement en Italien et Allemand
- Avoir des capacités d'interprétation d'un rôle chanté, parlé ou muet
- Maîtriser la langue française (compréhension et expression)

- **Sujétions particulières**

- Déplacements éventuels
- Modalités de temps de travail : Temps complet annualisé – Règlement du cadre des Chœurs
- Travail sur site

CADRE STATUTAIRE

- **Situation statutaire**

Le poste correspond à un emploi contractuel de droit public (catégorie B).

Il est régi par le décret n° 88-145 du 15/02/88 modifié relatif notamment aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale.

Le contrat est d'une durée d'un an, renouvelable. La période d'essai est fixée à un mois.

- **Rémunération**

La rémunération mensuelle, pour un emploi à temps complet, est calculée sur la base de l'indice brut de rémunération 462 pouvant être réévalué en fonction de l'expérience du candidat retenu.

MODALITES DE RECRUTEMENT

- **Acte de candidature et fiche d'inscription : à adresser avant le 12/11/2025**

L'acte de candidature est constitué des éléments suivants :

- **Curriculum vitae**
- **Copie d'une pièce d'identité**
- **Fiche d'inscription à l'audition** téléchargeable sur les sites internet de la Ville de Tours et de l'Opéra de Tours
- **Pour les ressortissants hors Espace Schengen** : joindre le titre de séjour autorisant un travail à temps complet, valide sur toute la durée du contrat proposé

Le tout doit être adressé à Monsieur le Maire – DRH Service Recrutement - 1 à 3 rue des Minimes 37000 Tours ou par courriel à : drh-recrutement@ville-tours.fr

Les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront convoqués à une audition.

- **Lieu et jour de l'audition**

Les auditions se dérouleront à **l'Opéra de Tours** – 34 rue de la Scellerie – 37000 Tours, **le 26/11/2025**.

- **Jury**

L'audition se déroulera devant un jury, souverain. Chaque tour est éliminatoire.

Au cas où l'audition s'avérerait infructueuse, l'Opéra se réserve le droit de ne retenir aucune candidature.

▪ Épreuves

1^{er} tour : Un air au choix du candidat qui devra être du répertoire lyrique ou d'oratorio.

2^{ème} tour : Un air au choix du candidat parmi la liste proposée.

Si l'air interprété au 1^{er} tour était en langue étrangère, l'air choisi pour ce 2^{ème} tour devra être obligatoirement en français.

- <i>La Belle Hélène</i> (Offenbach)	Pâris : « Au mont Ida trois déesses »
- <i>L'Enlèvement au Sérail</i> (Mozart)	Pedrillo : « Frisch zum Kampfe ! »
- <i>Les Noces de Figaro</i> (Mozart)	Basilio : « In quegl'anni, in cui val poco »
- <i>Acis & Galathée</i> (Haendel)	Acis : « Love sounds the alarm »
- <i>Manon</i> (Massenet)	Des Grieux : « Je suis seul... Ah fuyez douce image »
- <i>La Fille du Régiment</i> (Donizetti)	Tonio : « Ah mes amis »
- <i>Werther</i> (Massenet)	Werther : « Pourquoi me réveiller »
- <i>Die Zauberflöte</i> (Mozart)	Tamino : « Dies Bildnis ist bezaubernd schön »
- <i>Gianni Schicchi</i> (Puccini)	Rinuccio : « Avete torto ! ... Firenze è come un alberto fiorito »
- <i>Roméo & Juliette</i> (Gounod)	Roméo : « L'amour, l'amour »
- <i>L'Elisir d'Amore</i> (Donizetti)	Nemorino : « Una furtiva lagrima »
- <i>La Cenerentola</i> (Rossini)	Ramiro : « Si ritrovarla io giuro »
- <i>Don Giovanni</i> (Mozart)	Don Ottavio : « Dalla sua pace la mia dipende »
- <i>The Messiah</i> (Haendel)	« Every valley shall be exalted »
- <i>Le Roi d'Ys</i> (Lalo)	Mylio : « Vainement ma bien aimée »
- <i>Il Barbiere di Siviglia</i> (Rossini)	Conte Almaviva : « Ecco, ridente in cielo »
- <i>Don Pasquale</i> (Donizetti)	Ernesto : « Com'è gentil na notte à mezzo April ! »
- <i>Così fan tutte</i> (Mozart)	Ferrando : « Un'aura amorosa »
- <i>Carmen</i> (Bizet)	Don José : « La fleur que tu m'avais jetée »
- <i>Faust</i> (Gounod)	Faust : « Salut ! Demeure chaste et pure »
- <i>Samson & Dalila</i> (Saint-Saëns)	Samson : « Vois ma misère hélas »
- <i>Petite Messe Solennelle</i> (Rossini)	« Domine Deus »
- <i>La Passion selon Saint-Jean</i> (Bach)	« Ach, mein Sinn »

3^{ème} tour :

- Un déchiffrage accompagné au piano et communiqué dix minutes avant l'épreuve
- Travail en quatuor vocal et en pupitre : *La Traviata* (Verdi) – Acte I - N°5 Stretta d'elle Introduzione « Si de resta in ciel l'aura... »
- Entretien individuel avec le jury

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute demande d'information concernant l'audition et les partitions, vous pouvez prendre contact avec la régisseuse du Chœur de l'Opéra de Tours, Isabelle Taupin : **02 47 60 20 28** - i.taupin@ville-tours.fr

Pour tous renseignements concernant les aspects statutaires et la rémunération, vous pouvez contacter la Direction des Ressources Humaines, Thomas Renaud : **02 47 21 69 67** – t.renaud@tours-metropole.fr